

REGLEMENT

Le fait de séjourner au camping « Au Soleil d'Oc » implique l'acceptation du règlement intérieur que vous trouverez sur notre site internet et affiché à l'entrée du camping avec l'engagement de s'y conformer. Pour être admis à pénétrer ou à s'installer sur le terrain, il faut y avoir été autorisé par le responsable du bureau d'accueil ou le gestionnaire.

RESERVATION :

La réservation de l'emplacement ou de la location sera enregistrée par ordre chronologique d'arrivée du courrier et ne devient effective qu'après retour du contrat de réservation signé de l'accord du camping et l'encaissement des fonds correspondants.

En cas d'annulation, d'interruption de séjour ou départ anticipé, sans adhésion à l'assurance aucun remboursement ou réduction de séjour ne sera effectué quelque soit les circonstances. Pour ces raisons, nous vous conseillons de souscrire l'assurance annulation ou d'interruption du séjour (conditions générales de remboursement à lire sur notre site)

En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, aucune réduction ou remboursement ne sera consenti. Veuillez nous prévenir si vous retardez votre arrivée, nous gardons une réservation 24 heures, passé ce délai, nous considérons celle-ci comme une annulation. Le camping se réserve le droit de relouer et les frais de réservation et l'acompte resteront acquis au camping.

LOCATION MOBIL HOME ET CHALET :

La réservation sera définitive après versement du solde de la location un mois avant la date d'arrivée. Dans le cas contraire, la réservation sera annulée et les arrhes de 25 % conservés par le camping. La location est disponible à partir de 15h jusqu'à 20h et le départ doit s'effectuer avant 11h. **Avant 9h pour les familles ayant opté pour le forfait ménage.** Une caution de 310 € (250 € couvrant la casse et la dégradation du matériel, plus 60€ couvrant les frais de ménage) vous sera demandée à l'arrivée. Vous devez prendre rendez-vous à l'accueil pour l'inventaire de départ la veille au plus tard. En cas de départ en dehors des heures d'ouverture de la réception et si la location est rendue en bon état, la caution sera renvoyée par voie postale dans les meilleurs délais. **Le ménage final est à effectuer par le locataire, une somme forfaitaire de 60 € sera retenue si le ménage n'a pas été fait correctement.**

Les tarifs comprennent la location, l'eau, le gaz et l'électricité. Les locations sont entièrement équipées : nécessaire de cuisine, réfrigérateur, plaque de cuisson, micro-ondes, terrasse extérieure avec un salon de jardin et parasol. Une taxe de séjour est redevable à l'arrivée, elle est fixée à 0,45 € par nuit et par personne à partir de 18 ans.

EMPLACEMENT :

Celui-ci est disponible **à partir de 14 h** le jour de votre arrivée (*réception fermée de 13 h à 14 h*). **Le départ** devra se faire avant **12 h**, passé cet horaire, une redevance journalière supplémentaire sera due. Le solde du séjour est à régler à l'arrivée avec la taxe de séjour de 0,45 € par nuit et par personne à partir de 18 ans.

CONDITIONS GENERALES :

Le client accepte l'emplacement nu ou l'hébergement en l'état (arbres, plantations, végétations, etc.). Il dégage la responsabilité du camping en cas de dégâts dus aux chutes de branches, intempéries, de catastrophes naturelles, bris de glaces, vol. Le silence doit être total entre 23 h et 7 h 30 (exception : les soirées organisées par le camping). Les usagers du camp sont instamment priés d'éviter tous les bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffre doivent être aussi discrètes que possible. **Le responsable du camping se réserve le droit d'exclure toute personne qui ne respecterait pas ces consignes.**

Les visiteurs sont considérés comme **des personnes de passage** et en aucun cas ils ne pourront rester séjourner avec le campeur. Ils doivent se présenter à l'accueil avant de pénétrer sur le terrain, ils **sont sous la responsabilité de leurs hôtes**. Leurs véhicules doivent rester au parking. **Ils devront s'acquitter de la redevance indiquée sur le tarif.** Ils auront alors accès aux prestations du camping.

Les animaux domestiques doivent être tenus en laisse, les carnets de vaccination et de tatouages sont obligatoires.

L'accès des véhicules est autorisé de 7 h30 à 23 h ; en dehors de cet horaire, ils doivent rester sur le parking. Tous les emplacements sont prévus avec le stationnement d'**1** véhicule, tout autre véhicule à moteur (moto, quad, bateau....) sont considérés comme véhicule supplémentaire si ils restent stationnés sur l'emplacement. Le véhicule doit impérativement rester sur l'emplacement et ne pas empiéter sur un emplacement vide.

Les piscines – le règlement est affiché à l'entrée. Vous devez utiliser le pédiluve, les maillots de bain sont obligatoires.

Les shorts et bermudas sont interdits (pour des raisons d'hygiène). En cas de non respect de ces règles, le baigneur risque l'exclusion. La baignade est sous la responsabilité des utilisateurs.